

Liste des actions CLS Sud Sarthe

AXE 1 – Promouvoir un accès équitable aux soins et à l’offre de santé	2
<i>Fiche action n°1 : Favoriser la dynamique de réseau et soutenir les projets d’exercices coordonnés sur le territoire</i>	<i>2</i>
<i>Fiche action n°2 : Soutenir l’attractivité du territoire pour attirer et maintenir les professionnels de santé sur l’EPCI</i>	<i>4</i>
<i>Fiche action n°3 : Faciliter l’accès aux droits et aux soins.....</i>	<i>6</i>
<i>Fiche action n°4 : Accompagner les professionnels et les habitants dans le bon usage des outils numériques en santé.....</i>	<i>8</i>
AXE 2 – Prévenir et promouvoir les comportements favorables à la santé tout au long de la vie... 10	
<i>Fiche action n°5 : Accompagner les parents et les futurs parents, de la grossesse aux 3 ans de l’enfant</i>	<i>10</i>
<i>Fiche action n°6 : Promouvoir la santé bucco-dentaire auprès des enfants et des adolescents (3-15 ans).....</i>	<i>13</i>
<i>Fiche action n°7 : Sensibiliser les jeunes (11- 30 ans) à la vie affective et à la vie sexuelle</i>	<i>15</i>
<i>Fiche action n°8 : Promouvoir la vaccination et le dépistage des cancers.....</i>	<i>17</i>
<i>Fiche action n°9 : Sensibiliser à l’impact d’une alimentation saine sur la santé</i>	<i>19</i>
AXE 3 – Accompagner le parcours du Bien-Vieillir..... 21	
<i>Fiche action n°10 : Outiller les professionnels de santé et les acteurs du Bien-Vieillir</i>	<i>21</i>
<i>Fiche action n°11 : Prévenir la perte d’autonomie des seniors</i>	<i>24</i>
<i>Fiche action n°12 : Renforcer l’accompagnement des aidants</i>	<i>27</i>
AXE 4 – Promouvoir la santé mentale et lutter contre les addictions..... 29	
<i>Fiche action n°13 : Sensibiliser et former à la santé mentale</i>	<i>29</i>
<i>Fiche action n°14 : Organiser et animer sur le territoire de l’EPCI les Semaines d’Information sur la Santé Mentale</i>	<i>32</i>
<i>Fiche action n°15 : Développer la prévention en santé mentale et les conduites addictives en direction des jeunes.....</i>	<i>34</i>
AXE 5 – Promouvoir un environnement et un cadre de vie favorables à la santé	37
<i>Fiche action n°16 : Sensibiliser les acteurs et les élus aux impacts de l’environnement sur la santé.....</i>	<i>37</i>
<i>Fiche action n°17 : Promouvoir un habitat et des lieux d’accueil favorables à la santé ...</i>	<i>39</i>
<i>Fiche action n°18 : Promouvoir l’activité physique et sportive</i>	<i>42</i>
<i>Fiche action n°19 : Développer des environnements extérieurs favorables à la santé.....</i>	<i>44</i>

AXE 1 – Promouvoir un accès équitable aux soins et à l'offre de santé

Fiche action n°1 : Favoriser la dynamique de réseau et soutenir les projets d'exercices coordonnés sur le territoire	
Rappel de l'axe stratégique	AXE 1 – Promouvoir un accès équitable aux soins et à l'offre de santé
Contexte / éléments diagnostic	Sur le territoire Sud Sarthe, de fortes tensions sont identifiées en termes de démographie médicale. 33 % des habitants indiquent rencontrer des difficultés pour se soigner, principalement dues à l'allongement des délais de prise de rendez-vous et aux praticiens qui ne prennent plus de nouveaux patients. Ainsi, les acteurs du territoire mettent en lumière les retards de diagnostic, en raison du manque de médecins, combiné à l'éloignement des populations, qui rencontrent des difficultés à se rendre sur les lieux de soins. Au cours des dernières années, il a été remarqué que les professionnels de santé souhaitent faire évoluer leur pratique, et ne plus travailler seuls. A titre d'exemple, 57 % des professionnels ayant répondu au questionnaire santé disent développer des actions de prévention / sensibilisation sur le territoire mais parmi ce chiffre, 65% identifient des freins dont le manque d'interconnaissance entre les acteurs pour mener des actions collectives, de temps et de ressources. L'exercice coordonné de premier recours permet d'offrir un cadre attractif d'exercice pour les professionnels de santé, notamment dans les territoires où les professionnels de santé se font plus rares. Ce type d'exercice présente de nombreux avantages : une sécurité pour les patients qui sont pris en charge par une équipe qui échange, des professionnels de santé moins isolés, une meilleure qualité des soins, un élargissement des panels de soins par les compétences de chacun, des économies de temps et de moyens par mutualisation (équipement, coûts administratifs, etc.). Des exercices coordonnés sont aujourd'hui déjà labellisés sur le territoire intercommunal : la Maison de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) Luché-Le Lude et les ESP-CLAP de Mayet et d'Yvré-le-Pôlin. Une dynamique est en cours sur la commune de Pontvallain. Les professionnels de santé à travers le questionnaire santé mettent en lumière la nécessité de soutenir le travail en équipe pluridisciplinaire afin de maintenir et renforcer la présence médicale et paramédicale sur le territoire.
Objectif(s) stratégique(s)	Poursuivre le soutien au déploiement des exercices coordonnés et de potentiels projets « hybrides » sur le territoire
Objectif(s) opérationnel(s)	Renforcer l'interconnaissance entre élus, agents et professionnels de santé du territoire Informier et accompagner les professionnels de santé souhaitant travailler en exercice coordonné
Description	1) Entretenir une dynamique de mise en réseau

	➤ Installation et animation d'un tour de table entre professionnels/ élus (rencontre au moins une fois par an) pour favoriser l'interconnaissance sur le territoire, échanger sur les projets en cours et les besoins (en alertant si nécessaire les institutions). 2) Informer les professionnels de santé sur les aides et soutenir les projets d'exercices coordonnés ➤ Organisation d'une réunion annuelle en soirée avec présentation des types d'exercices coordonnés et des professions IPA et assistant médical avec la CPAM, l'ARS et des professionnels de santé du territoire pouvant témoigner de leurs retours d'expérience ; ➤ Relai des professionnels vers le Portail PAPS pour ce qui concerne les aides à l'installation, vers la CPAM, l'ARS et le CD 72 ; ➤ Etude au cas par cas des projets immobiliers d'exercices coordonnés pour un éventuel soutien financier. 3) Etudier au cas par cas l'opportunité de projets « hybrides » ➤ Communication sur les expérimentations qui fonctionnent ; ➤ Mise en place d'un benchmark sur les cabinets secondaires (modalités, intérêts des professionnels de santé etc.).						
Population cible	Professionnels de santé						
Porteur de l'action	Communauté de communes Sud Sarthe (coordinatrice CLS et élus)						
Partenaires / Acteurs à mobiliser	CPAM, ARS, CD 72 et professionnels de santé, CH Le Lude/ Montval-sur-Loir, Association pour le développement de l'exercice coordonné pluriprofessionnel en Pays de la Loire (APMSL), Inter Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS), association régionale des ESP-CLAP en fonction des besoins						
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action		2025		2026		2027	
		S1	S2	S3	S4	S5	S6
	1		X				
	2		X				
	3					X	
Besoins financiers, moyens mobilisables, ressources et financements	• Etude au cas par cas des projets architecturaux • Alimentation pour soirée échanges élus/ professionnels de santé ⇒ Moyens propres de la Communauté de communes Sud Sarthe (Service santé)						
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Nombre de personnes ayant participé aux moments d'échanges organisés ; ➤ Nombre de professionnels de santé orientés ; ➤ Degré d'implication des participants à l'action.						

Fiche action n°2 : Soutenir l'attractivité du territoire pour attirer et maintenir les professionnels de santé sur l'EPCI

Rappel de l'axe stratégique	AXE 1 – Promouvoir un accès équitable aux soins et à l'offre de santé
Contexte / éléments diagnostic	Les densités démographiques de professionnels de santé sont nettement inférieures à la moyenne nationale. En effet, sur le territoire du Sud Sarthe la densité de médecins généralistes est de 4,8 pour 10 000 habitants, contre 8,5 sur le territoire national. Les effectifs de médecins généralistes et de chirurgiens-dentistes sont en net recul. Sur la période 2013-2022, le nombre de médecins généralistes est passé de 18 à 11 sur le territoire de la Communauté de communes Sud Sarthe et les projections de départs en retraite des médecins généralistes font apparaître une intensification des difficultés d'accès aux soins (64 % des médecins généralistes du territoire ont plus de 60 ans). Le taux comparativement bas d'habitants sans médecin traitant s'explique par le fait que 65 % des habitants consultent un médecin généraliste installé en dehors de la Communauté de communes Sud Sarthe. De plus, le vieillissement de la population (1/3 de la population à plus de 60 ans), va s'accroître dans les quinze prochaines années et s'accompagner d'une augmentation des pluri-pathologies liées à l'avancée de l'âge. Le questionnaire à destination des professionnels de santé du territoire met notamment en lumière un besoin d'accueil des étudiants en médecine et/ ou en paramédical afin de maintenir et renforcer une présence médicale et/ ou paramédicale.
Objectif(s) stratégique(s)	Faciliter le maintien et l'installation de professionnels de santé sur le territoire Sud Sarthe
Objectif(s) opérationnel(s)	Promouvoir le territoire Faciliter l'accueil des stagiaires
Description	1) Faciliter l'accueil des stagiaires via un soutien à l'hébergement et aux transports ➤ Réflexion partagée autour d'un « protocole » d'accueil pour les stagiaires / internes : hébergement en colocation, découverte du territoire, rencontre organisée avec les professionnels de santé ; ➤ Déplacements de professionnels de santé volontaires dans les collèges et les lycées pour promouvoir les professions médicales et le territoire. 2) Définir à l'échelle de la communauté de communes des mesures facilitant l'intégration des professionnels de santé ➤ Mise en place d'un premier contact et d'informations à l'attention des professionnels de santé autour d'un interlocuteur unique pouvant réorienter vers les bons interlocuteurs si besoin ;

	➤ Diffusion auprès des professionnels de santé d'informations relatives à l'offre globale d'accompagnement (sur l'environnement de vie professionnel et personnel) notamment via la création d'une plaquette sur le territoire intercommunal (services, activités, loisirs etc) ; ➤ Partage des informations entre secteurs du territoire sur des installations potentielles de professionnels de santé en essayant de desservir au mieux les territoires les plus en tensions.						
Population cible	Professionnels de santé, étudiants en médecine						
Porteur de l'action	Elus, Centre Social Equip'Âges (service santé) Professionnels de santé volontaires						
Partenaires / Acteurs à mobiliser	Mairies, professionnels de santé, éducation nationale, IFSI, Ordre des médecins						
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action		2025		2026		2027	
		S1	S2	S3	S4	S5	S6
	1			X			
	2			X			
Moyens mobilisables, ressources et financements	• Création, impression et diffusion de la plaquette ⇒ Moyens propres de la communauté de communes Sud Sarthe (Service communication, service santé)						
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Réalisation d'une plaquette d'information à destination des stagiaires et des professionnels de santé ; ➤ Nombre de plaquettes diffusées sur le territoire ; ➤ Nombre de stagiaires accueillis via le protocole ; ➤ Niveau de collaboration et de partenariat.						

Fiche action n°3 : Faciliter l'accès aux droits et aux soins	
Rappel de l'axe stratégique	AXE 1 – Promouvoir un accès équitable aux soins et à l'offre de santé
Contexte / éléments diagnostic	Le diagnostic fait part d'une faible présence médicale sur le territoire, que ce soit de professionnels de santé spécialisés comme de professionnels de santé de premiers recours. En effet, les médecins généralistes ne sont pas les seuls professionnels de santé en faible densité sur le territoire : 1,3 chirurgien-dentiste pour 10 000 habitants contre 5,4 sur le territoire national ou encore 0,9 sage-femmes pour 10 000 habitants. Certains professionnels de santé spécialisés sont présents au CH du Lude, au CH de Montval-sur-Loir et au Pôle Santé Sarthe et Loir (PSSL). Au regard des retours des acteurs, l'offre paraît insuffisante sur certaines spécialités. Beaucoup d'habitants doivent ainsi se déplacer dans les grandes villes (Le Mans, Angers, Tours) afin de consulter des médecins spécialistes. La question des transports aggrave la situation. En effet, les déplacements ne sont pas simples. Bien que la voiture soit le mode de transport le plus utilisé sur le territoire, l'avancée en âge met souvent en difficultés les personnes âgées pour se déplacer sur de longues distances. Par ailleurs, les services ambulanciers sont de moins en moins disponibles. Les difficultés d'accès aux transports sanitaires, exacerbées par la réduction de la concurrence dans le secteur, entravent davantage l'accès aux soins pour les habitants de zones rurales. Les entretiens ont mis en avant une demande importante de transports à la demande.
Objectif(s) stratégique(s)	Favoriser l'accès des publics isolés et précaires au système de soin
Objectif(s) opérationnel(s)	Faciliter la mobilité vers le soin des publics isolés Favoriser une orientation cohérente des habitants dans le système de soin
Description	1) Déployer des solutions de mobilité solidaire pour faciliter l'accès aux soins de publics isolés et précaires ➤ Inventaire des transports collectifs desservant le territoire ; ➤ Relai de l'information sur les associations et entreprises engagées dans la mobilité solidaire (Institut Inter Régional pour la Santé (IRSA), initiative naissante sur Le Lude, etc.) et accompagnement des entreprises et/ou des associations de soins souhaitant s'implanter ; ➤ Réflexion à engager avec d'autres acteurs sur la désignation d'un pair pour chaque personne isolée identifiée, qui pourrait se faire accompagner aux RDV médicaux. Par exemple : véhicule des personnes via une association bénévole (transport bénévole) sur le territoire ; ➤ Réflexions autour du développement d'actions d'aller-vers, avec les professionnels de santé du territoire : ○ Télémédecine - télécabines, consultations à domicile, téléassistance à domicile (cf. Fiche action 4). 2) Repérer et orienter les habitants en marge du système de santé

	➤ Programme d'informations à destination des habitants en situation de précarité (Ex : complémentaire santé solidaire en partenariat CPAM / Centre Social (France Services et service d'accompagnement numérique) avec des outils d'orientation et d'informations adaptés aux non-lecteurs, mal-voyants, malentendants ; ➤ Organisation d'un évènement annuel en partie sur les questions de santé - Forum santé ; ➤ Mobilisation des différents acteurs en proximité des habitants en marge du système de santé sur le repérage : les pharmaciens, CCAS, équipe mobile de gérontopsy, France Services, MDA, associations solidaires (épicerie solidaire, halte aux cœurs, restos du cœurs ...)					
Population cible	Personnes en situation de précarité, personnes fragiles, personnes âgées					
Porteur de l'action	Centre Social Equip'Âges (service santé, France Services, service d'accompagnement numérique), associations transport solidaire					
Partenaires / Acteurs à mobiliser	Professionnels de santé, SSIAD, SAAD, MSP, ESP CLAP, service aménagement du territoire de la CC Sud Sarthe, organismes de téléassistance					
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action		2025		2026		2027
		S1	S2	S3	S4	S5 S6
	1					X
	2					X
Moyens mobilisables, ressources et financements	• Coûts éventuels de la salle et des prestataires extérieurs pour l'organisation du forum • Création d'un programme d'informations ⇒ Moyens propres de la Communauté de communes Sud Sarthe (Service communication, service santé, ou autres services : France Services) ⇒ FSE+					
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Nombre d'habitants présents sur le forum santé ; ➤ Réalisation de l'inventaire ; ➤ Nombre d'acteurs en proximité mobilisés.					

Fiche action n°4 : Accompagner les professionnels et les habitants dans le bon usage des outils numériques en santé

Rappel de l'axe stratégique	AXE 1 – Promouvoir un accès équitable aux soins et à l'offre de santé
Contexte / éléments diagnostic	La démographie médicale, toujours plus en tension sur le territoire intercommunal avec cinq départs à la retraite prévus pour 2025, pose question pour les habitants rencontrant des difficultés pour trouver des médecins traitants. Afin de répondre à cette problématique, de nombreuses initiatives de télé-santé et de télé-expertise se développent. Par exemple, le département de la Sarthe avec un financement de l'ARS a mis en place depuis 2024 le Médibus, un bus se déplaçant sur quatre communes sarthoises par semaine, dont la commune de Mansigné. Toutefois, les participants de la Conférence de Santé ont exposé un besoin de coordonner et d'impliquer des professionnels de santé pour accompagner les patients lors de consultations à distance, car la montée en compétences numériques des patients ne va pas de soi. Les participants aux groupes de travail ont souligné un important besoin d'accompagnement et d'informations. Des difficultés ont été soulevées pour les seniors et une partie de la population plus jeune à l'utilisation des outils numériques en santé.
Objectif(s) stratégique(s)	Développer l'usage du numérique dans la santé pour tous les habitants
Objectif(s) opérationnel(s)	Sensibiliser les professionnels de santé à l'importance du numérique dans le parcours de soins Accompagner les habitants à l'usage du numérique dans la santé
Description	1) Promouvoir les outils numériques et la télémédecine auprès des professionnels de santé ➤ Sensibilisation des professionnels de santé aux outils numériques et à la télémédecine par le GCS E-Santé (soirée dédiée) ; ➤ Création d'un flyer distribuable par les professionnels de santé à leurs patients en cas de besoin d'accompagnement numérique (relais vers France Services ou service accompagnement numérique). 2) Sensibiliser les habitants à l'utilisation des outils numériques en santé ➤ Inventaire des lieux et des modalités d'usage de télémédecine, télécabines ; ➤ Sensibilisation des habitants à la création et à l'utilisation de différents outils tels que : Mon Espace Santé, Santé.fr, le compte Ameli.fr et informations, via les mairies, autour de l'aide proposée par France Services et par le service accompagnement numérique sur l'utilisation du numérique ;

	➤ Stand autour du numérique dans le forum santé afin d'informer sur l'offre existante : en lien avec la CPAM, les professionnels de santé, les élus, la référente Santé Accueil Inclusif au sein des EAJE, etc ; ➤ Relai des informations de l'Assurance Maladie et création d'un espace CLS sur les bulletins communaux, intercommunaux et les réseaux sociaux.						
Population cible	Seniors, jeunes, professionnels de santé						
Porteur de l'action	Centre social Equip'Âges (France Services et service accompagnement numérique) Professionnels de santé						
Partenaires / Acteurs à mobiliser	GCS e-santé, mairies, Mission Locale, CPAM, Sarthe numérique						
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action		2025		2026		2027	
		S1	S2	S3	S4	S5	S6
	1			X			
	2			X			
Moyens mobilisables, ressources et financements	• Diffusion/ impression d'un flyer pour les professionnels de santé en lien avec le GS E-santé • Coûts éventuels de la salle et des prestataires extérieurs pour la soirée sur la télémédecine et l'organisation du forum ⇒ Moyens propres de la communauté de communes (Services animation de la vie sociale : France Services, accompagnement numérique, santé)						
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Nombre de personnes ayant bénéficié de l'action en fonction de l'âge (15-25 ans / 26-39 ans / 40-59ans/ 60-75ans/ 80 ans et plus) ; ➤ Nombre de professionnels présents à la soirée ; ➤ Niveau de collaboration et de partenariat ; ➤ Questionnaire sur l'utilisation de la télémédecine ; ➤ Nombre de personne ayant bénéficié d'un accompagnement numérique dans le cadre de la santé via France Services ou accompagnement numérique – par exemple : Nombre de démarche sur les sites de l'Assurance Maladie.						

AXE 2 – Prévenir et promouvoir les comportements favorables à la santé tout au long de la vie

Fiche action n°5 : Accompagner les parents et les futurs parents, de la grossesse aux 3 ans de l'enfant	
Rappel de l'axe stratégique	AXE 2 – Prévenir et promouvoir les comportements favorables à la santé tout au long de la vie
Contexte / éléments diagnostic	Le nombre de couples avec enfants est légèrement en baisse au sein de la Communauté de communes du Sud Sarthe, mais le taux de familles monoparentales est lui en hausse. Les acteurs du territoire ont mis en lumière des difficultés liées à la parentalité, entraînant notamment la sollicitation de davantage de conseils et formation à la parentalité. Des projets existent ou sont en cours de développement sur le territoire du Sud Sarthe, portés par différents acteurs. La coordination entre les actions existantes est nécessaire afin d'offrir une réponse locale. La notion des « 1000 premiers jours » s'applique à la période de vie allant de la grossesse aux environ trois ans de l'enfant. C'est une période cruciale pour le développement de l'enfant et pour la construction de sa santé. C'est aussi un moment fondamental dans la vie des parents et futurs parents. En effet, les environnements de vie dans les 1000 premiers jours, qu'ils soient physiques, chimiques, nutritionnels, sociaux ou psychosociaux peuvent influencer favorablement ou défavorablement le développement, notamment neurocognitif, et la santé d'un enfant.
Objectif(s) stratégique(s)	Contribuer au parcours de la parentalité en soutenant les parents et les futurs parents aux moments de l'arrivée d'un enfant jusqu'à ses deux ans
Objectif(s) opérationnel(s)	▪ Formaliser, valoriser et renforcer l'accompagnement des parents et futurs parents ▪ Mettre à la disposition des (futurs) parents des informations simples, accessibles et fiables ▪ Faciliter l'information des parents sur les modes d'accueil du jeune enfant
Description	1) Poursuivre le développement du programme d'actions de prévention de l'isolement et de l'épuisement des parents, et intégrer la promotion en santé pour le nourrisson et le jeune-enfant ➤ Petits Pas Prévention Santé ; ➤ Bulles de Parents ; ➤ Mois de la famille ; ➤ Matinée de la petite enfance. 2) Mettre en place un programme d'informations à destination des parents et futurs parents

	➤ Relai des conférences en ligne / webinaires déployés par l'Assurance Maladie et autres partenaires (par exemple : « Tout savoir sur vos droits et démarches », ou - « Futurs parents : des conseils pour votre santé et celle de votre bébé »...) ; ➤ Diffusion à l'échelle locale des campagnes nationales de prévention et de promotion en santé à destination des parents et /ou futurs parents (sites : 1000 premiers jours et Santé Publique France) ; ➤ Réunions collectives et rencontres individuelles du Relais Petite Enfance sur les modes de garde du jeune enfant					
Population cible	Futurs parents / parents de nourrisson(s) et / ou jeune(s) enfant(s)					
Porteur de l'action	Centre Social Equip'Âges (Service famille, Multi-accueils à Pontvallain, Vaas, Le Lude, Relais Petite enfance, santé, Réseau de lecture Publique, infirmière RSAI)					
Partenaires / Acteurs à mobiliser	Association ASA, Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), PMI, MSP, ESP-CLAP, CPAM, Action sociale des communes (CCAS), ARS, MSA, CAF, infirmiers-puériculteurs, sages-femmes, diététiciens, psychomotriciens, la petite bulle des Moutatchoux, planète Eveil					
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action		2025		2026		2027
		S1	S2	S3	S4	S5 S6
	1	X				
	2		X			
Moyens mobilisables, ressources et financements	• Indemnisation des intervenants • Alimentation pour les ateliers ⇒ Appel à projets potentiels (Banques, assurances, mutuelles, fondations...) ⇒ CPAM ⇒ ARS (Projet prévention) ⇒ CAF - Appel à projets REAAP ⇒ Moyens propres de la Communauté de communes (Service Famille, service Petite Enfance)					
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Nombre de parents ou futurs parents ayant bénéficié de l'action en fonction de l'âge de leur enfant (0, 1 an, 2 ans, 3 ans) ; ➤ Nombre d'ateliers mis en place ; ➤ Degré d'implication et de satisfaction des parents.					

	➤ Nombre de personne ayant bénéficié d'un accompagnement numérique dans le cadre de la santé via France Services ou accompagnement numérique – par exemple : Nombre de démarche sur les sites de l'Assurance Maladie.
--	--

Fiche action n°6 : Promouvoir la santé bucco-dentaire auprès des enfants et des adolescents (3-15 ans)

Rappel de l'axe stratégique	AXE 2 – Prévenir et promouvoir les comportements favorables à la santé tout au long de la vie						
Contexte / éléments diagnostic	Les données relatives au suivi bucco-dentaire des habitants sur le territoire et notamment des enfants sont significativement défavorables. En effet, le territoire manque de chirurgiens-dentistes (1,3 dentiste pour 10 000 habitants). Seulement 69,8% des enfants de moins de 16 ans ont un suivi bucco-dentaire régulier, contre 78,4% au niveau régional. La prévention bucco-dentaire est prioritaire dans la mesure où de nombreux problèmes de santé sont directement liés à une mauvaise hygiène buccale (maladies cardiovasculaires, diabète et infections respiratoires). Des actions de prévention sur l'hygiène bucco-dentaire et alimentaire sont déjà mises en place dans certaines écoles par les dentistes du territoire ou au sein de la MSP Luché-Le Lude.						
Objectif(s) stratégique(s)	Sensibiliser aux comportements favorables à la santé bucco-dentaire						
Objectif(s) opérationnel(s)	Développer des actions de sensibilisation auprès des enfants et des parents						
Description	➤ Relai du dispositif M'T Dents auprès des parents ; ➤ Poursuite et développement des actions de sensibilisation de l'hygiène bucco-dentaire et de l'alimentation auprès des élèves de classe maternelle et primaire (en couvrant tout le territoire du Sud Sarthe) ; ➤ Organisation d'ateliers de brossage des dents ; ➤ Ouverture de ces actions auprès d'autres publics en fonction des souhaits des partenaires.						
Population cible	Parents, enfants, équipes éducatives						
Porteur de l'action	Assistant dentaire, diététicien spécialisé en prévention bucco-dentaire, chirurgien-dentiste						
Partenaires / Acteurs à mobiliser	Éducation Nationale, CPAM, CCAS, chirurgiens-dentistes, UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire), Centre de Prévention, Mutualité Française Pays de la Loire, ARS, Promotion Santé, MSP, ESP CLAP, COSIA 72						
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action		2025		2026		2027	
		S1	S2	S3	S4	S5	S6
	Sensibilisation						
	Expérimentation sur une commune						
	Généralisation						

Moyens mobilisables, ressources et financements	• Potentielle location de salle • Matériel pour les ateliers de brossage des dents ⇒ Appel à projets potentiels (Banques, assurances, mutuelles, fondations...) ⇒ Moyens propres de la Communauté de communes Sud Sarthe (service santé)
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Nombre de personnes ayant bénéficié de l'action en fonction de l'âge (3-6 ans / 6-10 ans/ 11-15 ans) ; ➤ Nombre d'actions et d'ateliers autour du bucco-dentaire ; ➤ Niveau de partenariat : nombre de professionnels mobilisés.

Fiche action n°7 : Sensibiliser les jeunes (11- 30 ans) à la vie affective et à la vie sexuelle

Rappel de l'axe stratégique	AXE 2 – Prévenir et promouvoir les comportements favorables à la santé tout au long de la vie
Contexte / éléments diagnostic	Les entretiens des professionnels de santé ont permis de mettre en évidence l'éducation sexuelle comme enjeu prioritaire en termes de prévention, principalement auprès des adolescents (pratiques sexuelles saines, IST / MST, grossesse, consentement, contraception) mais aussi auprès des parents pour les aider à évoquer le sujet avec leurs enfants. Les jeunes en particulier sont vulnérables aux risques associés à une sexualité non informée, que ce soit en termes d'IST, de grossesses non-désirées ou de relations sexuelles non-consenties. Malgré les progrès en matière de traitement et de prévention, plusieurs IST connaissent une recrudescence, notamment chez les jeunes adultes et adolescents. Cette hausse est liée à plusieurs facteurs, tels que le manque d'éducation sexuelle complète, la stigmatisation autour du dépistage, et un usage insuffisant du préservatif. De plus, les programmes éducatifs existants sont principalement portés sur les aspects biologiques de la sexualité au détriment de l'apprentissage des compétences relationnelles, du consentement, ou des pratiques sexuelles saines. Des actions sont déjà mises en place dans certains établissements sur le territoire et au niveau du département (Escape Game éducatifs et centrés sur les relations sexuelles et le consentement, éducation sexuelle à l'école, sensibilisation sur les MST au sein des groupes socioculturels, etc.)
Objectif(s) stratégique(s)	Assurer la sensibilisation et la prévention des jeunes sur les enjeux de dépistage, de la vaccination, et de la santé sexuelle de façon générale
Objectif(s) opérationnel(s)	Participer aux campagnes de sensibilisation ciblées sur les questions d'IST, de consentement et de violences sexistes et sexuelles Renforcer les actions de prévention en santé sexuelle
Description	➤ Organisation d'ateliers / animations « Info jeunes » via le Centre Social et en lien avec la Mission Locale et des professionnels de santé, etc. ; ➤ Mise en place d'actions de prévention des conduites à risques en direction des jeunes dans le cadre de Festif et Vous ! et plus particulièrement pendant la fête de la jeunesse, prévue le vendredi 12 septembre 2025 (et le deuxième vendredi de septembre 2027) – présence d'un stand informatif et distribution de flyers informatifs et de pochettes avec goodies ; ➤ Intégration de l'éducation au consentement par des actions de sensibilisation dans les espaces scolaires du

	Sud Sarthe, adaptées aux différents âges sur volontariat de professionnels.					
Population cible	Public 11-30 ans					
Porteur de l'action	Centre social Equip'Âges (Services santé, jeunesse – Info Jeunes, espaces jeunesse) Établissements scolaires (éducation au consentement)					
Partenaires / Acteurs à mobiliser	Planning familial, Mission Locale, Education Nationale (infirmiers, principaux, psychologues), sexologues, sages-femmes, infirmiers diplômés d'Etat, pharmaciens, Promotion Santé, Maison des Adolescents					
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action		2025		2026		2027
		S1	S2	S3	S4	S5
	Sensibilisation					
	Expérimentation sur une commune					
	Généralisation					
Moyens mobilisables, ressources et financements	⇒ Diffusion et impression de flyers et de documents de prévention et de sensibilisation ⇒ Distribution de « Goodies » ⇒ Indemnisation d'intervenants ⇒ CPAM ⇒ FSE+ ⇒ ARS (si projet prévention en milieu scolaire) ⇒ CeGIDD ⇒ Appel à projets potentiels (Banques, assurances, mutuelles, fondations...) ⇒ MSA - Appel à projets Grandir en milieu rural ⇒ Moyens propres de la Communauté de communes (Services Jeunesse, santé)					
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Nombre de jeunes présents sur le festival en fonction de l'âge (11-15 ans / 16-18 ans / 19-25 ans / 26-30 ans) ; ➤ Présence d'un stand informatif en santé sexuelle lors de la fête de la jeunesse ; ➤ Nombre de flyers distribués sur le stand ; ➤ Nombre d'actions de prévention en santé sexuelle ➤ Niveau de partenariat.					

Fiche action n°8 : Promouvoir la vaccination et le dépistage des cancers

Rappel de l'axe stratégique	AXE 2 – Prévenir et promouvoir les comportements favorables à la santé tout au long de la vie					
Contexte / éléments diagnostic	Les taux de dépistage sur le territoire Sud Sarthe, notamment des cancers (cancer colorectal (36.9 %), cancer du sein (57.8 %) et cancer du col de l'utérus (48,8 %)), et de vaccination (notamment contre la grippe saisonnière des plus de 65 ans (55,3 %)) sont inférieurs à ceux observés aux échelles géographiques supérieures ainsi qu'aux recommandations nationales. Les taux de vaccination des enfants (Rougeole, Oreillons Rubéole) sont aussi très défavorables (79 % contre 87 % à l'échelle régionale). Au regard de ces résultats, les répondants au questionnaire à destination des professionnels du territoire estiment que l'accès aux dépistages (maladies chroniques, cancers) et à la vaccination, et aux bilans de prévention de l'Assurance Maladie est la thématique à prioriser en matière de prévention.					
Objectif(s) stratégique(s)	Sensibiliser aux enjeux de la vaccination et améliorer la couverture vaccinale et du dépistage précoce du cancer					
Objectif(s) opérationnel(s)	Appuyer et relayer les campagnes de vaccination et de dépistage des cancers Renforcer les démarches d'aller-vers					
Description	➤ Sensibilisation et prévention (exemples : ateliers, forum, etc.) auprès des habitants sur l'importance des dépistages et vaccinations (questionnement systématique protocolisé) ; ➤ Organisation éventuelle de dépistages en lien avec les professionnels de santé du territoire ; ➤ Participation aux campagnes nationales de vaccination et de dépistage (Octobre Rose, Novembre Bleu, Mars Bleu) dans une démarche d'aller-vers, en priorité en direction des habitants isolés ; ➤ Dialogue avec la Ligue contre le cancer pour une permanence éventuelle sur l'EPCI.					
Population cible	Enfants, adultes et seniors (femmes et / ou hommes) selon les cancers et vaccins concernés Professionnels de santé					
Porteur de l'action	Professionnels de santé, MSP, ESP-CLAP, Centre Social Equip'Âges (service santé)					
Partenaires / Acteurs à mobiliser	ARS, CPAM, Ligue contre le cancer, Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC), Centre de Prévention, de Vaccination et de Dépistage (CPVD), CCAS, CH Le Lude/ Montval-sur-Loir, Mutualité Française Pays de la Loire					
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action		2025	2026		2027	
		S1	S2	S3	S4	S5 S6
	Sensibilisation					

	Expérimentation sur une commune						
	Généralisation						
Moyens mobilisables, ressources et financements	⇒ Communication – dépistage ⇒ CPAM – Appels à projets (Dépistages cancers et vaccinations / et vaccinations) ⇒ Appel à projets potentiels (Banques, assurances, mutuelles, fondations...) ⇒ ARS ⇒ CRCDC						
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Nombre d'ateliers de sensibilisation ; ➤ Nombre de dépistages réalisés ; ➤ Degré d'implication des participants à l'action.						

Fiche action n°9 : Sensibiliser à l'impact d'une alimentation saine sur la santé

Rappel de l'axe stratégique	AXE 2 – Prévenir et promouvoir les comportements favorables à la santé tout au long de la vie
Contexte / éléments diagnostic	21% de la population de la Sarthe est en situation d'obésité, contre 15% à l'échelle nationale : il s'agit du taux d'obésité à l'échelle départementale le plus élevé de la région. Le Sud Sarthe est particulièrement concerné. L'alimentation joue un rôle fondamental dans la prévention de nombreuses pathologies chroniques comme le diabète et l'obésité, et a un impact également sur la santé bucco-dentaire (<i>cf. fiche action n°6</i>). Selon une enquête conduite auprès de habitants durant l'année 2024, environ 1/3 des répondants indiquent qu'ils rencontrent occasionnellement des difficultés financières pour se nourrir, ce qui conduit les personnes concernées à opter pour une alimentation non-saine. En ce sens, les habitants interrogés mentionnent « l'accès à une nourriture saine, équilibrée, locale et de saison » parmi les actions prioritaires à renforcer sur le territoire.
Objectif(s) stratégique(s)	Promouvoir le bien-manger Contribuer à la prévention de l'obésité et des troubles du comportement alimentaire (TCA) Articuler le CLS et le Projet Alimentaire Territorial (PAT) en cours d'élaboration pour mieux intégrer les enjeux de santé et de précarité alimentaire
Objectif(s) opérationnel(s)	Sensibiliser et faciliter l'accès de tous à une alimentation saine, locale, faite maison (restauration collective / cantines, ateliers cuisine, épicerie solidaire)
Description	1) Créer des synergies entre les acteurs œuvrant sur l'alimentation ➤ Renforcement de la coordination locale pour lutter contre la précarité alimentaire autour du collectif de coordination de l'épicerie solidaire, halte au cœur, secours catholique, secours populaire, restos du cœur... ○ Inventaire et cartographie des actions mises en place sur le territoire autour de l'alimentation et des acteurs ; ➤ Relai des dispositifs en faveur de l'alimentation. 2) Sensibiliser les habitants aux aliments de qualité, sains et locaux, faits maison et de saison ➤ Information des habitants sur les actions et acteurs en présence ; ➤ Ateliers cuisine du service famille (projet de la Fourche à la fourchette) ;

	➤ Renforcement des interventions diététiques dans les écoles du territoire (ex : interventions de l'Association du Pain sur la Planche) ➤ Organisation de conférences et d'ateliers ludiques de sensibilisation sur la thématique du gaspillage alimentaire et de formations sur l'impact d'une bonne alimentation, à partir d'outils pédagogiques ; ➤ Développement d'actions de sensibilisation durant la journée de l'alimentation et autres événements (promotion des pratiques agricoles durables, l'éducation et le soutien aux circuits courts) ; ➤ Mise en place avec les acteurs du territoire des actions sur le « Manger Bouger » (Balade Santé – lien nature / sport / santé) et la lutte contre la précarité alimentaire (défis alimentaires pour promouvoir une alimentation saine, locale et à moindre coût).						
Population cible	Acteurs œuvrant sur l'alimentation, habitants						
Porteur de l'action	Centre Social Equip'Âges (service santé, service famille) Professionnels de santé, éducation nationale						
Partenaires / Acteurs à mobiliser	CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement), acteurs du secteur agricole, PETR Pays Vallée du Loir (PAT), Association du Pain sur la Planche, SRAE nutrition, AISP – épicerie solidaire						
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action		2025		2026		2027	
		S1	S2	S3	S4	S5	S6
	1			X			
	2				X		
Moyens mobilisables, ressources et financements	⇒ Indemnisation des intervenants ⇒ Alimentation lors des ateliers ⇒ Appel à projets potentiels (Banques, assurances, mutuelles, fondations...) ⇒ Moyens propres de la Communauté de communes Sud Sarthe (Services Famille, santé) ⇒ ARS via CPOM ou AAP						
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Nombre de participants aux ateliers et aux conférences ; ➤ Degré d'implication des participants à l'action ; ➤ Niveau de collaboration et de partenariat ; ➤ Nombre d'ateliers cuisine organisés sur le territoire.						

AXE 3 – Accompagner le parcours du Bien-Vieillir

Fiche action n°10 : Outiller les professionnels de santé et les acteurs du Bien-Vieillir	
Rappel de l'axe stratégique	AXE 3 – Accompagner le parcours du Bien-vieillir
Contexte / éléments diagnostic	Le vieillissement de la population au sein de la Communauté de Communes du Sud Sarthe est particulièrement prononcé : 33,7% de la population a plus de 60 ans, contre 26,6% en France, dont 13,1% ont plus de 75 ans contre 9,6% en France. 65% des 75 ans et plus sont pris en charge au long cours pour une pathologie. Parmi cette catégorie d'âge, un quart d'entre eux sont en polymédication. Les acteurs de la Sarthe sont d'ores et déjà fortement impliqués dans des actions de bien vieillir et sont impliqués dans le déploiement du programme ICOPE validé par l'OMS. Celui-ci a pour objectif de repérer précocement les pertes de capacités fonctionnelles essentielles des aînés et, le cas échéant d'accompagner les personnes concernées en appui sur les ressources du territoire. A cet égard, les professionnels de santé du 1^{er} recours ainsi que les acteurs de la filière gériatrique et gériatrique partagent les enjeux du bien vieillir et du maintien des aînés en autonomie à domicile. A titre d'exemple, le centre social Equip'Âges de la Communauté de Communes du Sud Sarthe propose d'ores et déjà diverses activités : ateliers mémoire, ateliers chute, atelier découverte. Toutefois, le questionnaire à destination des acteurs met en avant un besoin d'actions afin de favoriser une meilleure coordination entre les professionnels autour du parcours de la personne âgée.
Objectif(s) stratégique(s)	Favoriser le repérage précoce des fragilités / pertes de capacités fonctionnelles des seniors Orienter et accompagner les aînés selon leur état de santé Améliorer le parcours de santé des seniors
Objectif(s) opérationnel(s)	Améliorer l'interconnaissance des acteurs du territoire Sensibiliser et former les acteurs du territoire au repérage de l'isolement des personnes âgées Renforcer l'attractivité autour des métiers de l'aide auprès des adolescents et du grand public sud sarthois
Description	1) Sensibiliser et outiller les professionnels sur le repérage des seniors isolés ➤ Promotion de l'approche et des outils ICOPE (en cours d'évaluation) auprès des seniors et de leurs proches, des professionnels de santé et divers de l'accompagnement des seniors ;

	➤ En lien notamment avec le DAC 72 et Sarthe Autonomie, recensement des différentes ressources « bien vieillir » et prévention de la perte d'autonomie, mobilisables en proximité sur le territoire et les porter à connaissance des acteurs et de la population ; ➤ Organisation de rencontres pour favoriser l'interconnaissance et fluidifier la coopération entre les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux du bien vieillir et de la prévention de la perte d'autonomie ; ➤ Organisation d'ateliers de sensibilisation / formation via les différents acteurs ressources sarthois (ex : équipe mobile de gériatopsychiatrie de la Sarthe) des professionnels du domicile et auxiliaires de vie, notamment dans le cadre de la semaine bleue sur le repérage des situations d'isolement et des situations d'épuisement ; ➤ Renforcement de la formation des acteurs du domicile et auxiliaires de vie sur la prévention des chutes. 2) Promouvoir les métiers de l'aide à la personne ➤ Organisation des temps de rencontres / interventions au sein des collèges (forum des métiers), missions locales, agences France Travail, afin de présenter les métiers de l'aide à la personne, du bien-vieillir, etc. ; ➤ Organisation des temps d'immersion et découverte des métiers au sein des établissements et services d'aide à domicile avec les personnes intéressées ; ➤ Renforcement de la communication sur les possibilités d'orientation à la sortie des établissements (formations d'aides-soignants, infirmiers, ...) pour attirer davantage de jeunes et promouvoir ces métiers.
Population cible	Professionnels de santé, acteurs de l'accompagnement des seniors et des proches aidants
Porteur de l'action	Centre Social Equip'Âges (service santé, service bien-vieillir)
Partenaires / Acteurs à mobiliser	MSP, ESP-CLAP, Sarthe Autonomie, DAC 72, Maison Départementale de l'Autonomie, plateforme de répit Entr'aïdants 72, Association bien vieillir en Sarthe, SAAD, SSIAD, EHPAD, France Alzheimer

Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action		2025		2026		2027	
		S1	S2	S3	S4	S5	S6
	1					X	
	2					X	
Moyens mobilisables, ressources et financements	• Eventuelles réservations de salles • Indemnisation des intervenants ⇒ Conseil départemental ⇒ Conférence des financeurs ⇒ FSE+ ⇒ Moyens propres de la Communauté de communes Sud Sarthe (Service Santé)						
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Nombre de réunions organisées avec les acteurs du bien vieillir ; ➤ Nombre de participants aux rencontres entre acteurs du Bien-Vieillir, aux formations et aux ateliers ; ➤ Degré d'implication des participants à l'action ; ➤ Nombre d'interventions dans les structures autour des métiers de l'aide à la personne.						

Fiche action n°11 : Prévenir la perte d'autonomie des seniors

Rappel de l'axe stratégique	AXE 3 – Accompagner le parcours bien-vieillir
Contexte / éléments diagnostic	Un tiers de la population a plus de 60 ans sur le territoire intercommunal. Ce vieillissement se traduit aussi par des difficultés de mobilité des seniors liées à l'arrêt de l'usage de la voiture, l'apparition de difficultés de marche et/ ou la perte visuelle ou auditive. Le questionnaire aux habitants montre une volonté des seniors de vivre le plus longtemps possible à leur domicile. Toutefois, ce maintien n'est pas toujours aisé. Par ailleurs, 47,8% des habitants de plus de 80 ans vivent seuls à domicile souvent synonyme d'un isolement social profond qui peut nuire à l'état de santé des seniors. En effet, la solitude est un facteur prédictif des pertes cognitives. Le questionnaire aux acteurs fait état d'un besoin de mesures favorisant le maintien à domicile des personnes en situation de perte d'autonomie, de lutte contre l'isolement des personnes âgées et de développement de solutions innovantes d'hébergement. Le Centre Social Equip'Âges propose d'ores et déjà des activités collectives aux aînés.
Objectif(s) stratégique(s)	Favoriser le maintien à domicile des seniors Lutter contre l'isolement social des seniors Aider les habitants dans l'anticipation de la perte d'autonomie liée au vieillissement
Objectif(s) opérationnel(s)	Informar les seniors des dispositifs existants sur le territoire Développer des actions de prévention de la perte d'autonomie des seniors Inciter la solidarité entre les générations
Description	1) Valoriser les acteurs et leurs actions en direction des seniors ➤ Inventaire de l'offre existante et des acteurs mobilisables en proximité pour identifier les services complémentaires à déployer ; ➤ Développement et renforcement de l'offre en proximité d'ateliers (ex : prévention des chutes, mémoire, prévention de la dénutrition, etc.) en lien avec la Conférence des Financeurs et en appui sur les relais locaux du centre social ; ➤ Mise en valeur des interventions existantes des différents acteurs / professionnels et déploiement de nouvelles actions dans le cadre de la semaine nationale des retraités et des

	personnes âgées (Semaine Bleue) autour de thématiques comme l'alimentation, le sommeil, la mémoire, etc., notamment via le Centre Social ; ➤ Développement d'outils pédagogiques et d'actions de communication pour mettre en avant les projets déployés sur le territoire à disposition de la population ciblée ; 2) Valoriser et accompagner les initiatives solidaires et intergénérationnelles ➤ Inventaire de l'offre déjà existante d'habitat plurigénérationnel et la porter à la connaissance des aînés et de leurs proches ; ➤ Organisation des réunions d'information sur les projets d'habitat plurigénérationnel ; ➤ <i>Complément de l'offre existante en mobilité solidaire (cf. fiche action n°3)</i>					
Population cible	Seniors, personnes aidantes					
Porteur de l'action	Communauté de communes Sud Sarthe : Service Aménagement du territoire et Centre Social Equip'Âges (service santé, service bien-vieillir)					
Partenaires / Acteurs à mobiliser	Equipes mobiles gériatriques / géronto-psychiatriques, plateforme de répit Entr'aïdants 72, Maison départementale de l'autonomie, Sarthe Autonomie, Réseau des Voisineurs, bailleurs, EHPAD, association habit'âge, associations locales (association Abord'Âge, Génération mouvement...)					
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action		2025		2026		2027
		S1	S2	S3	S4	S5 S6
	1	X				
	2				X	
Moyens mobilisables, ressources et financements	• Création, impression et diffusion d'informations relatives aux actions menées dans le cadre du Bien-Vieillir • Indemnisation des intervenants lors des ateliers • Alimentation lors des ateliers ⇒ Moyens propres de la Communauté de communes Sud Sarthe (Service Bien-Vieillir, service Santé) ⇒ Département de la Sarthe (Réseau Les Voisineurs) ⇒ Carsat ⇒ Conférence des financeurs ⇒ Agirc-Arrco ⇒ FSE+					

Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ➤ Nombre de participants aux ateliers et aux conférences en fonction de l'âge (60-69 ans/ 70-79ans/ 80 ans et plus) ; ➤ Niveau de collaboration et de partenariat ; ➤ Intégration de nouvelles thématiques dans les ateliers Bien-Vieillir.
--------------------	---

Fiche action n°12 : Renforcer l'accompagnement des aidants

Rappel de l'axe stratégique	AXE 3 – Accompagner le parcours du bien-vieillir
Contexte / éléments diagnostic	Une personne sur cinq en France est une aidante, selon la dernière étude de la CNSA réalisée en 2022. Les aidants rencontrent des difficultés : manque de temps, fatigue physique, complexité des démarches administratives, isolement pour le conjoint aidant. Les ateliers organisés avec les acteurs ont mis en lumière des risques importants d'épuisement des aidants dans le Sud Sarthe. La Plateforme d'accompagnement et de répit aux proches aidants (PFRA) « Entr'Aidants 72 » intervient auprès des personnes qui accompagnent un proche âgé de plus de 60 ans en perte d'autonomie.
Objectif(s) stratégique(s)	Lutter contre l'isolement et l'épuisement des aidants
Objectif(s) opérationnel(s)	Renforcer l'information et la visibilité sur les dispositifs d'aide aux aidants auprès des professionnels et des habitants Sensibiliser les acteurs au repérage des risques des aidants Accompagner les aidants non professionnels vers des solutions de répit
Description	1) Relayer les informations sur les dispositifs existants à destination des aidants : ➤ Affichage de supports explicatifs sur la thématique des aidants de manière générale (définition, droits, risques, etc.), au sein de lieux publics comme des pharmacies, des mairies, du Centre Social Equip'Âges. 2) Visibiliser et communiquer sur les projets proposés par la PFRA du territoire et les autres acteurs du territoire 3) Repérer les proches aidants en difficultés ➤ Organisation de temps de sensibilisation auprès des acteurs pouvant être en lien avec des aidants sur le repérage des risques d'isolement des aidants, ainsi que sur la prise en charge une fois le repérage effectué.
Population cible	Aidants, professionnels de santé, acteurs du territoire / élus
Porteur de l'action	Plateforme d'accompagnement et de répit « Entr'Aidants 72 », ADAPEI 72 sur le handicap, UNAFAM
Partenaires / Acteurs à mobiliser	CCAS, Fondation Georges Coulon, Centre Social Equip'Âges (service santé, service bien-vieillir), France Alzheimer, SAAD, SSIAD

Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action		2025		2026		2027	
		S1	S2	S3	S4	S5	S6
	1			X			
	2			X			
	3			X			
Moyens mobilisables, ressources et financements	• Diffusion de documentation autour des aidants ⇒ Conférence des financeurs						
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Nombre de personnes présentes aux réunions de sensibilisation ; ➤ Niveau de partenariat.						

AXE 4 – Promouvoir la santé mentale et lutter contre les addictions

Fiche action n°13 : Sensibiliser et former à la santé mentale	
Rappel de l'axe stratégique	AXE 4 – Promouvoir la santé mentale et lutter contre les addictions
Contexte / éléments diagnostic	Le diagnostic a mis en lumière une prévalence importante des troubles en santé mentale, illustrée notamment par une part plus importante d'habitants sous traitement par psychotrope et benzodiazépine anxiolytique (+6% par rapport à la France), présentant ainsi des troubles anxieux et dépressifs plus forts. Au total, 13,5% des habitants du Sud Sarthe sont pris en charge pour des troubles de la santé mentale. Selon le questionnaire à destination des habitants, environ 40% de la population qualifie leur état psychologique entre moyen et très mauvais. Les taux de mortalité par suicide ainsi que les troubles addictifs (notamment liés à l'alcool) se révèlent largement supérieurs aux échelles supérieures : l'Indice de Comparaison (IC)^{1[1]} de mortalité par suicide de la Sarthe est de 159, largement supérieur à l'IC des Pays-de-la-Loire (128) et de France (100). En termes de prise en charge, les structures psychiatriques étant majoritairement présentes au Mans, le territoire du Sud Sarthe présente de fortes tensions en termes d'offre psychiatrique entraînant des retards de diagnostic et de prise en charge, voire un possible renoncement aux soins. Le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de la Sarthe est en train d'être reconduit et a vocation entre autres à faciliter l'outillage et la formation des acteurs de proximité, ainsi que la sensibilisation du grand public.
Objectif(s) stratégique(s)	Améliorer la visibilité des campagnes de prévention en santé mentale, addictologie et sur le risque suicidaire Outiller les professionnels sur les ressources en prévention existantes Renforcer les connaissances et compétences du grand public
Objectif(s) opérationnel(s)	Relayer les dispositifs de prévention et de sensibilisation déjà existants sur le territoire Relayer les informations sur les formations disponibles auprès des acteurs de l'EPCI
Description	➤ Diffusion d'informations (en appui notamment sur le PTSM) sur la santé mentale à destination des différents publics sous différentes formes et via divers médias en capitalisant et relayant des outils existants (exemple : Agri'écoute (service d'écoute en ligne) et Solidarité paysans.); ➤ Utilisation de l'annuaire des structures et dispositifs en santé mentale de la Sarthe pour le cibler sur l'EPCI Sud Sarthe afin

1[1] Les données proviennent de la plateforme PISSTER (ORS) - Exploitation des traitements développés par la Cnam dans le cadre de la Cartographie des pathologies et des dépenses 2017

	que les acteurs du Sud Sarthe sachent vers qui s'orienter ou quels outils utiliser selon les situations ou publics ; ➤ Formations sur la santé mentale ciblées par publics : ○ Formation des habitants, des agents et du grand public : - Constitution progressive d'un réseau de veilleurs « sentinelles » via la formation Sentinelle, financée par l'ARS ; - Formation et informations sur les Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) (https://www.pssmfrance.fr/) auprès des habitants : mieux repérer, savoir relayer, accompagner, écouter et rassurer ; - Renforcement de la compréhension des élus sur les grands enjeux en santé mentale et les former, notamment aux « Soins sur Décision d'un Représentant de l'Etat » (SDRE). ○ Formation des professionnels de santé à l'évaluation du potentiel suicidaire et/ou à l'intervention de crise financée par l'ARS.					
Population cible	• Bénévoles et professionnels intervenant dans l'accompagnement des publics • Professionnels de santé • Grand public : enfants, adolescents, parents, seniors					
Porteur de l'action	Centre Social Equip'Âges (service santé)					
Partenaires / Acteurs à mobiliser	CMP, MSA, PTSM, ARS, MSP, ESP CLAP, CPAM, CC Sud Sarthe, CSAPA, Promotion Santé Sarthe, EPSM de la Sarthe, Equipe Appui 2R / Fondation Georges Coulon, UNAFAM, Entre aidants 72, Sarth'écoute, DAC (dispositif d'appui à la coordination), Communauté 360, Adapei 72 (IME)					
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action	2025		2026		2027	
	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Moyens mobilisables, ressources et financements	• Création et diffusion d'outils de communication autour des actions sur la santé mentale • Formations ⇒ ARS (formations : Sentinelles, évaluation du potentiel suicidaire) ⇒ CPAM (crédits annuels pour formation Premiers soins en santé mentale) ⇒ MSA (formation réseau de Veilleurs) ⇒ Moyens propres de la Communauté de communes Sud Sarthe (Service communication, service Santé)					
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ;					

	➤ Niveau de collaboration ; ➤ Nombre d'outils de communication diffusés ; ➤ Nombre de personnes ayant été formées.
--	--

Fiche action n°14 : Organiser et animer sur le territoire de l'EPCI les Semaines d'Information sur la Santé Mentale

Rappel de l'axe stratégique	AXE 4 – Promouvoir la santé mentale et lutter contre les addictions
Contexte / éléments diagnostic	Les acteurs présents lors de la Conférence Intercommunale de Santé ont insisté sur les problèmes de stigmatisation en santé mentale qui peuvent dissuader certaines personnes de recourir à des soins qui sont par ailleurs en tension sur le territoire, compte tenu des délais de rendez-vous. Ils ont également insisté sur le besoin de faire connaître au-delà de la seule offre de psychiatrie, les lieux et personnes pouvant apporter un soutien en proximité dans le domaine de la santé mentale. Ils pointent un manque d'informations sur les services et les dispositifs disponibles pour accompagner les personnes en souffrance psychiques et de formation sur les problématiques de stigmatisation et de traitement de la santé mentale. Depuis 1990, les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) sont une série d'événements nationaux qui visent à informer et sensibiliser le public sur les questions de santé mentale. Cette année, elle aura lieu du 06 au 19 octobre 2025.
Objectif(s) stratégique(s)	<u>Objectifs définis par le collectif national des SISM :</u> – Promouvoir une vision globale de la santé mentale, à partir de la thématique définie chaque année ; – Informer sur la santé mentale, les troubles psychiques, les possibilités de rétablissement, les droits et la variété des ressources existantes (promotion, prévention, éducation, soins, accompagnements, entraide, etc.) ; – Déstigmatiser les troubles psychiques en favorisant le partage du savoir expérientiel et déstigmatiser les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales ; – Favoriser le développement des ressources individuelles, sociales et environnementales pour prendre soin de la santé mentale de la population ; – Fédérer les personnes qui souhaitent agir en faveur de la santé mentale, construire des événements en partenariat local et ouvrir des débats citoyens ; – Faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien de proximité et une information fiable sur la santé mentale.
Objectif(s) opérationnel(s)	Poursuivre les actions d'information et de sensibilisation du grand public à la santé mentale, et le développement de l'interconnaissance entre les acteurs du champ de la santé mentale
Description	➤ Organisation annuelle des Semaines d'Information sur la Santé Mentale sur l'EPCI Sud Sarthe - La 36ème édition des SISM autour de la thématique suivante : « Pour notre santé mentale, réparons le lien social », puis les deux années suivantes.

	➤ Création et animation d'un groupe de travail autour de l'organisation de la SISM					
Population cible	• Professionnels intervenant dans l'accompagnement des publics • Professionnels de santé • Grand public : enfants, adolescents, parents, seniors					
Porteur de l'action	Centre Social Equip'Âges, en lien avec Comité de Pilotage départemental - SISM					
Partenaires / Acteurs à mobiliser	CMP, MSA, PTSM, ARS, MSP et ESP CLAP, CPAM, CSAPA, Promotion Santé Sarthe, EPSM de la Sarthe, Equipe Appui 2R / Fondation Georges Coulon, UNAFAM, Entre aidants 72, Sarth'écoute, DAC (dispositif d'appui à la coordination), Communauté 360, Adapei 72 (IME), GEM, association Arc-en-ciel					
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action	2025		2026		2027	
	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Moyens mobilisables, ressources et financements	• Eventuel coût de réservation de salles • Eventuelle indemnisation des intervenants ⇒ Communauté de communes Sud Sarthe via la mobilisation de ses agents ⇒ Moyens propres de la Communauté de communes Sud Sarthe (services santé, jeunesse, famille, bien-vieillir)					
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Nombre de personnes ayant participé à un atelier / à une action de l'action en fonction de l'âge (6-10ans / 10-14 ans / 15-25 ans / 26-39 ans / 40-59ans / 60-75ans / 80 ans et plus) ➤ Degré d'implication des participants à l'action ; ➤ Niveau de partenariat ; ➤ Nombre de supports de communication (flyers, affiches...) distribués comme relai d'informations des dispositifs existants.					

Fiche action n°15 : Développer la prévention en santé mentale et les conduites addictives en direction des jeunes

Rappel de l'axe stratégique	AXE 4 – Promouvoir la santé mentale et lutter contre les addictions
Contexte / éléments diagnostic	Le diagnostic territorial fait état d'un mal-être général croissant des enfants, adolescents et jeunes adultes ainsi que de difficultés de repérage précoce des troubles, diagnostic et prise en charge sur le territoire. Sur 232 jeunes interrogés par la Mission Local en Sarthe en 2021, 61% des répondants se disent stressés avec un réel impact sur la qualité et la durée de sommeil et entraînant des symptômes de plusieurs sortes (corporels, émotionnels et comportementaux). Les addictions (alcool, écrans, drogues) peuvent être la conséquence d'un niveau de stress trop important. A l'échelle de la Sarthe, comparativement à la moyenne nationale, les données relatives aux addictions (alcool et tabac) sont défavorables : • Le taux standardisé de mortalité liée à l'alcool est de 43,5% (pour 100 000 hab.) contre 34,3% au niveau national^{2[1]} • Le taux standardisé de mortalité liée au tabac est de 120,4% (pour 100 000 hab.) contre 118,4% au niveau national Les différents acteurs du territoire observent également de plus en plus les effets des écrans sur les enfants, principalement une inhibition cognitive et une réelle addiction associée à des comportements défavorables à la santé (sédentarité, malbouffe). On observe à cet égard une prévalence importante du surpoids et de l'obésité chez les enfants et les jeunes (<i>cf. fiche action n°9</i>). Selon les acteurs, les jeunes gagneraient à mieux connaître les risques, et les jeunes déjà touchés à être accompagnés vers l'offre existante disponible en proximité qui est insuffisamment connue.
Objectif(s) stratégique(s)	Renforcer les compétences psycho-sociales des enfants, des adolescents et jeunes adultes Repérer précocement et prévenir les conduites addictives en matière de consommation de tabac, d'alcool et des drogues illicites Renforcer le parcours des jeunes en souffrance
Objectif(s) opérationnel(s)	Orienter vers et développer des lieux et dispositifs d'accueil et d'écoute et d'orientation accessibles et non stigmatisants Soutenir les actions en faveur de la prévention et de l'information auprès des jeunes Organiser des ateliers / temps d'information et d'échange en direction des familles / enfants sur les écrans et les CPS
Description	1) Renforcer le parcours des jeunes en souffrance, en développant des lieux, des dispositifs d'accueil, d'écoute et

2[1] D'après les données de la Ligue contre le Cancer, 2018

	d'orientation et des ressources en santé mentale et améliorer leur visibilité ➤ Ouverture d'une permanence de la Maison Des Adolescents (MDA) une matinée toutes les deux semaines, à l'Espace Intercommunal des Services, au Lude ; ➤ Pérennisation des permanences individuelles « Info Jeunes » sur le territoire du Sud Sarthe à destination des moins de 30 ans, en travaillant conjointement avec les professionnels de santé et/ou du social ; ➤ Relai et informations auprès des jeunes de l'existence de la « consultation jeunes consommateurs » de l'antenne du CSAPA à La Flèche, ainsi que le CMP départemental addictologie déployé en 2025 ; ➤ Communication sur les dispositifs d'écoute et d'orientation pour prévenir les conduites addictives à risques et de la santé mentale mais aussi du risque suicidaire, en particulier chez les jeunes – n°3114, NightLine, Mon Soutien Psy. 2) Soutenir les actions en faveur de la prévention et de l'information auprès des jeunes ➤ Développement de formations sur les Compétences psycho-sociales (CPS comme facteur protecteur des conduites addictives et/ou du suicide) auprès des enfants, des adolescents et jeunes adultes (forum santé, festif & vous, ...) ; ➤ Organisation d'ateliers bien-être et prévention en milieu scolaire, périscolaire et d'accompagnement des jeunes sur les conduites addictives : information et sensibilisation aux risques associés aux consommations de tabac, d'alcool et des drogues illicites, mais aussi à l'addiction aux écrans. Déploiement en proximité de formations réalisées à ce jour hors territoire (ex : Escape Game « Sortez Amélie de là » réalisé) ou à la Flèche (ex : Valise CSAPA SOSAN : espace game sur consommations jeunes consommateurs).
Population cible	Enfants, adolescents et jeunes adultes Communautés éducatives et acteurs du secteur enfance jeunesse
Porteur de l'action	Centre Social Equip'Âges (service jeunesse – Info jeunes, service santé)
Partenaires / Acteurs à mobiliser	CMP, MSA, PTSM, ARS, CPAM (formateurs premiers soins en santé mentale), PMI, MDA, MSP et ESP CLAP, EPSM, CSAPA (antenne La Flèche, consultations jeunes consommateurs), CC Sud Sarthe, DSDEN et enseignement catholique, Addictions France

Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action		2025		2026		2027	
		S1	S2	S3	S4	S5	S6
	1	X					
	2				X		
Moyens mobilisables, ressources et financements	• Eventuel coût locatif • Indemnisation d'intervenants • Diffusion d'informations en santé mentale à destination des jeunes ⇒ ARS ⇒ CPAM ⇒ MSA ⇒ Moyens propres de la Communauté de communes Sud Sarthe (Services animation de la vie sociale, jeunesse et santé)						
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Nombre de personnes ayant bénéficié de l'action en fonction de l'âge (3-10 ans / 11-14 ans / 15-17 ans / 18-25 ans / 26-30 ans) ; ➤ Niveau de collaboration et de partenariat ; ➤ Nombre d'accueils auprès des permanences ; ➤ Nombre d'ateliers réalisés.						

AXE 5 – Promouvoir un environnement et un cadre de vie favorables à la santé

Fiche action n°16 : Sensibiliser les acteurs et les élus aux impacts de l'environnement sur la santé	
Rappel de l'axe stratégique	AXE 5 – Promouvoir un environnement et un cadre de vie favorables à la santé
Contexte / éléments diagnostic	D'après un rapport réalisé entre 2013 et 2022 par l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS)³, l'environnement fait partie des quatre principaux déterminants de la santé des populations (avec les facteurs génétiques et biologiques, les comportements individuels et la possibilité d'accès à un système de soins de qualité). En France, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que l'environnement (entraînant des pathologies cardio-vasculaires, des cancers, ...) est responsable d'environ 14% de la mortalité, soit plus de 74 000 décès par an. Dans ce contexte et en lien avec le PRSE (Plan Régional Santé Environnement) 4 des Pays de la Loire (https://www.paysdelaloire.prse.fr/IMG/pdf/plan_regional_sante_environnement_4_2023-2028.pdf), il est primordial de sensibiliser, d'informer et de former le grand public aux enjeux liés à la santé environnement.
Objectif(s) stratégique(s)	Sensibiliser les acteurs (élus, services, professionnels, bénévoles associatifs, habitants) aux actions autour des thématiques en santé environnement
Objectif(s) opérationnel(s)	Elaborer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation / information autour de la santé environnement
Description	➤ Développement d'un programme d'information et de sensibilisation à destination : des élus, des services du bloc communal, des professionnels de santé, associations (dont le conseil de développement du Pays), ainsi que tout type d'acteurs mobilisés autour de l'une des thématiques relatives à la santé environnement ; ➤ Organisation de temps forts autour des différentes thématiques relatives à la santé environnement : habitat, exposition aux polluants chimiques, urbanisme favorable à la santé, impacts du changement climatique, alimentation favorable à la santé et à l'environnement, etc. ; ➤ Interventions sous différents formats : réunions d'informations, ateliers de sensibilisation, webinaires (notamment en appui sur les modules santé environnement animés par les formateurs de l'EHESP – Ecole de Hautes Etudes en Santé Publique), associations, retours d'expériences d'autres communautés de

³ https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/la_sante_environnementale_dans_les_travaux_de_l_igas_2013-2022_.pdf

	communes / CLS, intervenants programmés dans le cadre du PRSE 4 ; ➤ Diffusion de documents et outils existants à destination des acteurs et de la population (par exemple : présentation d'un guide sur la prise en compte de la qualité des sols / eau, lors de la mise en place de jardins partagés)					
Population cible	Elus, agents des collectivités, professionnels de santé, bénévoles et responsables associatifs					
Porteur de l'action	Communauté de communes Sud Sarthe					
Partenaires / Acteurs à mobiliser	ARS (référénts santé environnement), CPIE, CAUE, ADEME, EHESP, CPAM, Associations locales, MSP, ESP-CLAP, professionnels de santé, CH du Lude/ Montval-sur-Loir, EHPAD, SSIAD Selon les thématiques opérateurs et acteurs spécialisés (habitat, agriculture, transports, etc.)					
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action	2025		2026		2027	
	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Moyens mobilisables, ressources et financements	- Alimentation pour les réunions d'informations - Diffusion et impression de documentation - Indemnisation des intervenants ⇒ ARS notamment via subventions complémentaires (CPIE, CAUE), dans le cadre du PRSE4 ⇒ CPAM (AAP perturbateurs endocriniens) ⇒ Moyens propres de la Communauté de communes Sud Sarthe (Service Aménagement du Territoire, service santé)					
Indicateurs	- Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; - Nombre de participants aux formations et aux conférences ; - Degré d'implication des participants à l'action ; - Niveau de collaboration ; - Nombre de réunions / ateliers / webinaires organisés dans le cadre du programme de sensibilisation					

Fiche action n°17 : Promouvoir un habitat et des lieux d'accueil favorables à la santé

Rappel de l'axe stratégique	AXE 5 – Promouvoir un environnement et un cadre de vie favorables à la santé
Contexte / éléments diagnostic	Les logements et les lieux d'accueil du public peuvent avoir un impact sur la santé, notamment en raison de la qualité de l'air intérieur ou plus spécifiquement pour les nourrissons. Au-delà, les besoins en matière de rénovation énergétique des logements (situations de précarité énergétique) ou encore de lutte contre l'habitat indigne ont été mis en lumière par le diagnostic. A l'échelle du département, la part du parc privé potentiellement indigne (PPPI) s'élève à 5,6% - il s'agit du taux le plus important des Pays de la Loire. Des dispositifs / projets existent à des échelles supra-territoriales pour accompagner et former les acteurs et la population aux bons gestes concernant le logement. Des acteurs sont aussi en charge de repérer et/ou signaler les habitats indignes ou encore les lieux d'accueil inadaptés : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne, sensibilisation des Etablissements Recevant du Public (ERP) aux personnels en charge de publics de plus de 12 ans, etc.
Objectif(s) stratégique(s)	Améliorer l'environnement des nourrissons Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les logements et les lieux d'accueil Lutter contre l'habitat indigne ou les passoires énergétiques
Objectif(s) opérationnel(s)	Sensibiliser les acteurs de l'EPCI aux enjeux d'environnements intérieurs
Description	1) Organiser des temps de formation / sensibilisation sur les enjeux liés à la santé et aux environnements intérieurs ➤ Déploiement d'ateliers Nesting et dans le cadre du projet FEES (Femmes Enceintes Environnement Santé) à destination des assistantes maternelles / professionnels de santé / de la population / futurs et jeunes parents ; ➤ Sensibilisation de la population sur « comment vivre dans un habitat sain, sans dégradation » et sur les énergies renouvelables et les différents matériaux dans le cadre des rénovations de l'habitat ; ➤ Renforcement des actions autour de la qualité de l'air intérieur et des polluants chimiques, notamment auprès des personnels éducatifs, pédagogiques, agents de nettoyage / structures

	accueillant des jeunes enfants, à travers le relais petite enfance. 2) Renforcer la communication plus spécifiquement relative aux dispositifs d'aide au repérage, signalement et accompagnement en matière d'habitat indigne, auprès de la population, des professionnels et des élus ➤ Diffusion d'affiches informant sur les procédures de repérage, de signalement et les dispositifs d'aide autour de l'habitat indigne, à déployer dans les lieux publics de la communauté de communes du Sud Sarthe (par exemple – promotion du dispositif de permis de louer mis en place par la commune du Lude) ; ➤ Promotion des projets et dispositifs existants sur le territoire (à destination de tous les publics) – par exemple, la possibilité de faire intervenir d'un Conseiller Médical en Environnement Intérieur (CMEI) via la prescription d'un médecin en amont					
Population cible	Habitants, élus, professionnels de santé					
Porteur de l'action	Communauté de communes Sud Sarthe (service aménagement du territoire)					
Partenaires / Acteurs à mobiliser	CPIE, Association FEES, France Nature Environnement Sarthe, MSA, CPAM, Air Pays de la Loire, ERP (Etablissements Recevant du Public), PMI, MSP, CCAS, Mutualité Française, ARS (CMEI)					
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action		2025		2026		2027
		S1	S2	S3	S4	S5
	1		X			
	2				X	
Moyens mobilisables, ressources et financements	• Création, impression et diffusion d'informations relatives à l'environnement intérieur • Indemnisation des intervenants ⇒ ARS notamment via subventions complémentaires (CPIE, CAUE), dans le cadre du PRSE4 ⇒ Appels à projets CPAM ⇒ Moyens propres de la Communauté de communes Sud Sarthe (Service Santé, service Bien-Vieillir, service petite-enfance)					
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Nombre d'ateliers Nesting réalisés ;					

	➤ Nombre de réunions de sensibilisation réalisées avec les acteurs ou la population spécifiquement sur les thématiques logement, lieu d'accueil et environnement intérieur ; ➤ Nombre de participants aux ateliers et aux conférences organisées ; ➤ Niveau de collaboration ; ➤ Evolution des données concernant le signalement des habitats indignes ; ➤ Nombre d'interventions de CMEI.
--	--

Fiche action n°18 : Promouvoir l'activité physique et sportive

Rappel de l'axe stratégique	AXE 5 – Promouvoir un environnement et un cadre de vie favorables à la santé
Contexte / éléments diagnostic	A l'échelle départementale, la Sarthe enregistre un taux d'obésité largement supérieur à la moyenne nationale (+6% par rapport à la France). Par ailleurs, alors que 30% des actifs travaillent dans leur commune de résidence, 85% de la population de la CC du Sud Sarthe se déplacent en voiture ou en deux-roues (contre seulement 4% à pieds et 2% à vélo). Au sein de la population du Sud Sarthe, 12,6% des habitants ne pratiquent aucune activité physique pendant au moins 30 minutes (a minima de la marche à pied), et 11,8% en font 2 à 3 fois par mois. La communauté de communes du Sud Sarthe est par ailleurs engagée dans différents projets visant à faciliter l'activité physique au quotidien (ex : plan vélo). Le territoire n'est pas desservi à ce jour en proximité par une Maison Sport Santé.
Objectif(s) stratégique(s)	Inciter les habitants à la pratique d'activités physiques et/ou sportives
Objectif(s) opérationnel(s)	Sensibiliser et informer sur les bienfaits de l'activité physique (du sport) sur la santé en promouvant des modes de transport actifs
Description	➤ Déploiement des campagnes d'informations et de sensibilisation sur la pratique régulière d'une activité physique – Activité physique pour tous ainsi que sur ses bénéfices pour la santé physique et mentale ; ➤ Amélioration de la visibilité des espaces dédiés à la l'activité physique et la pratique sportive sur le territoire ; ➤ Encouragement des déplacements actifs (marche, vélo) pour les trajets du quotidien (travail, école, courses) en aménageant / valorisant les voies cyclables et piétonnes sécurisées à proximité des écoles par exemple en cours de déploiement ou en projet sur le territoire ; ➤ Relai des dispositifs d'aides financières existants pour l'achat d'un vélo, proposées à différentes échelles géographiques (exemple au niveau national : Bonus vélo) ; ➤ Renforcement de l'offre d'Activités Physiques Adaptées (APA) auprès des seniors.
Population cible	Tout public
Porteur de l'action	Communauté de communes Sud Sarthe : service aménagement du territoire et Centre Social Equip'Âges (services santé et animation sportive)

Partenaires / Acteurs à mobiliser	SRAE Nutrition, CPIE, PETR Pays Vallée du Loir, associations proposant des Activités Physiques Adaptées, associations sportives, mairies, CDOS, Maisons Sport Santé, Comité Paralympique, fédérations sportives					
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action	2025		2026		2027	
	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Moyens mobilisables, ressources et financements	• Diffusion d'informations concernant l'activité physique • Indemnisation des intervenants dans le cadre de l'APA ⇒ Carsat ⇒ Conférence des financeurs ⇒ ARS notamment via subventions complémentaires (CPIE, CAUE), dans le cadre du PRSE4 ⇒ Moyens propres de la Communauté de communes Sud Sarthe (Services Aménagement du Territoire, santé et animation sportive)					
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Nombre de personnes ayant bénéficié de l'action en fonction de l'âge (0-3 ans / 4-10 ans / 11-14 ans / 15-25 ans / 26-39 ans / 40-59ans / 60-75ans / 80 ans et plus) ➤ Degré d'implication des participants à l'action ; ➤ Niveau de collaboration et de partenariat ; ➤ Réalisation effective de campagnes de promotion de l'activité physique et du sport.					

Fiche action n°19 : Développer des environnements extérieurs favorables à la santé

Rappel de l'axe stratégique	AXE 5 – Promouvoir un environnement et un cadre de vie favorables à la santé
Contexte / Eléments diagnostic	Les familles interrogées par voie de questionnaire se disent intéressées à amener leurs enfants à l'école à pied ou à vélo. Pourtant, en pratique, on constate qu'elles prennent leur voiture pour les accompagner : alors que 30% des actifs travaillent dans leur commune de résidence, 85% de la population de la CC du Sud Sarthe se déplacent en voiture ou en deux-roues (contre seulement 4% à pied et 2% à vélo). En outre, en France et dans le Sud Sarthe en particulier, les effets du changement climatique, notamment sur la santé, se font déjà ressentir : vagues de chaleur et incendie, pollens, moustiques tigres etc. qui constituent des facteurs de risques pour la santé des habitants. La réduction de l'exposition à la chaleur ou à certaines sources allergènes, notamment les allergies au pollen constitue donc un enjeu important. Des dispositifs existants tels que le réseau Pollinarium Sentinelles en cours de déploiement à l'échelle régionale peuvent être mobilisés. Les communes commencent pour leur part à végétaliser certains espaces publics ou les cours des écoles/ Les communes du territoire commencent à réaliser des aménagements adaptés. Pour sa part, l'ARS et ses partenaires régionaux et départementaux proposent des outils ou des approches reposant notamment sur l'urbanisme favorable à la santé.
Objectif(s) stratégique(s)	Communiquer sur les aménagements urbains en cours et faciliter leur appropriation par les habitants S'adapter au changement climatique pour prévenir les risques sur la santé
Objectif(s) opérationnel(s)	Travailler avec les communes aux aménagements de nouveaux espaces extérieurs favorables à la santé Communiquer les impacts du changement climatique sur la santé
Description	1) Recenser à l'échelle de l'EPCI les communes ayant mis en place ou souhaitant mettre en place : ➤ Piétonisation des accès aux écoles ; ➤ Réaménagement des cours d'écoles en lien avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) ; ➤ Végétalisation des espaces publics afin de réduire les îlots de chaleurs en été ;

	2) Sensibiliser les élus, les acteurs locaux et les habitants à l'impact de l'environnement extérieur sur la santé ➤ Sensibilisation des acteurs à la qualité de l'air sur la santé – exposition à la pollution, au pollen - et informations sur les conduites à tenir en appui sur des dispositifs / projets déjà existants ou en cours de déploiement (pollinarium sentinelle sur la ville du Mans) ; ➤ Sensibilisation des professionnels, des élus et du grand public via des Webinaires, ateliers, conférences, ... aux aléas climatiques extrêmes (ex : programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)) pour développer une culture commune du risque ; ➤ Information et sensibilisation à la lutte contre le moustique tigre ; ➤ Communication et information sur l'approche « urbanisme favorable à la santé » dans des opérations, en lien avec le PLUI.					
Population cible	Habitants, élus, professionnels de santé					
Porteur de l'action	Communauté de communes Sud Sarthe (services aménagement du territoire et santé), mairies					
Partenaires / Acteurs à mobiliser	ARS, Air Pays de la Loire, CPIE, CEREMA, DDT, Pays du Mans, France Nature Environnement					
Calendrier prévisionnel/ Durée de l'action		2025		2026		2027
		S1	S2	S3	S4	S5 S6
	1					X
	2					X
Moyens mobilisables, ressources et financements	• Diffusion d'informations relatives à l'environnement extérieur • Indemnisation d'intervenants dans le cadre d'ateliers ⇒ Moyens propres de la Communauté de communes Sud Sarthe (Service santé, Service Aménagement du Territoire) ⇒ ARS (PRSE 4)					
Indicateurs	➤ Niveau de réalisation de l'action (réalisée, en cours, non-réalisée) ; ➤ Nombre de participants aux ateliers ; ➤ Degré d'implication des participants à l'action ; ➤ Niveau de collaboration ; ➤ Nombre de participants aux temps collectifs de sensibilisation aux impacts des changements climatiques sur la santé et la prévention des risques.					